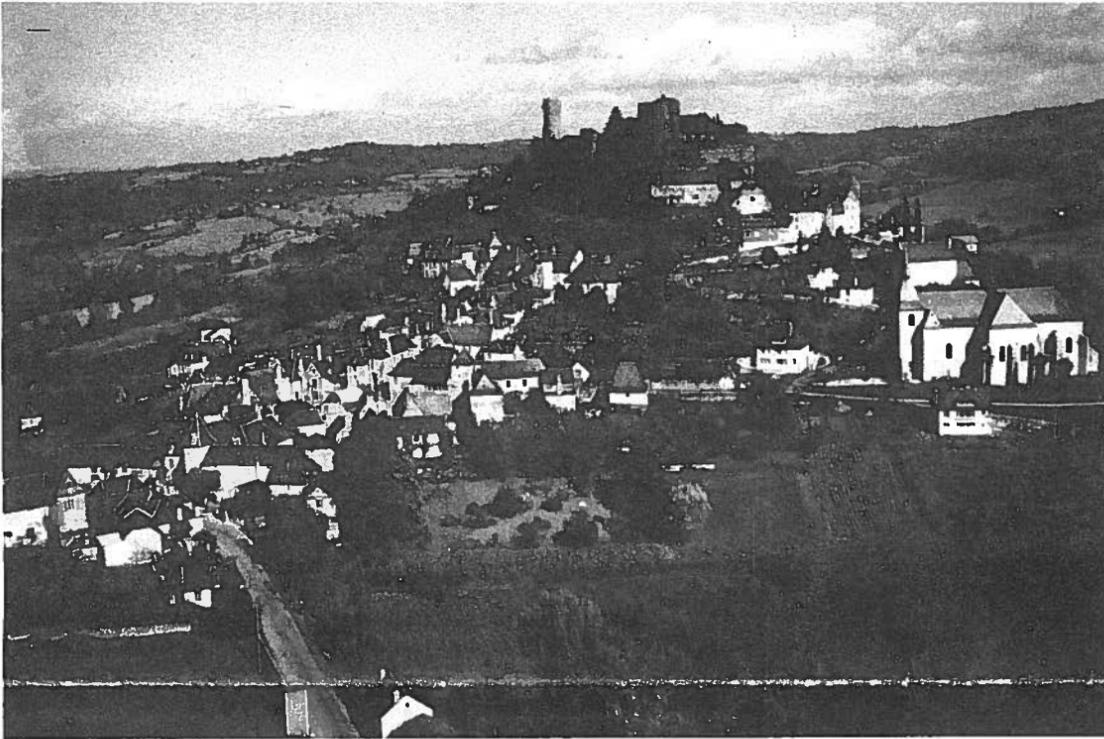


turenne

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 1 - Décembre 1983

TURENNE, TELLE UNE DAME ELEGANTE...



TURENNE, ce nom vibre comme un coup de clairon et chante comme une colline de rêves ; un seul nom pour désigner un poème de la nature écrite sur le roc et une

des plus belles figures de notre histoire : exemple parfait où l'harmonie des lieux dessine le destin des hommes.

Aux confins du LIMOUSIN et du PERIGORD ; et aux portes du QUERCY, voici TURENNE telle une dame élégante, parée de ses dentelles rocheuses, le soleil miroite en

ses yeux qui s'abritent sous la vaste capeline des toits de pierres et d'ardoises. Ses longs bras clairs descendent en ruelles et dédales mystérieuses, refuges des amoureux, agitent leurs bracelets de rumeurs, de géraniums, de lierre, de bavardages et de chansons tandis que s'égrènent le carillon des heures à la tour de l'Horloge.

Tout aussi bien, on pourrait imaginer TURENNE comme un chevalier revêtu de son armure de beffrois pointus, de murailles lourdes, et de meurtrières sous le casque cylindrique de ses tours où grimacent les gargouilles fantastiques d'un lointain passé de combats, d'heurs et de malheurs.

Un site de lumière :

Un gentil village au flanc d'une colline, au cœur d'un paysage de verdure veloutée déroulant la ceinture étincelante de ses vallées harmonieuses semées d'aulnes, de noyers ou de chênes, voici TURENNE : Nature et Beauté.

Roc inexpugnable où monte superbement la garde (la Tour de César) telle un centurion antique, voici TURENNE : guerre et invasion.

Plus bas, quelques vieux moulins se perdent dans le vallon de CHANTERANNE, sous le dôme vert des feuillages déchirés de ronces et d'orties fleurant bon, autrefois, la fine odeur de son du blé écrasé.

Le ruisseau de la VAYSSE glisse dans un discret murmure vers la TOURMENTE bordé de peupliers, vertes sentinelles ; ses eaux roulent, en les polissant, les galets sur le sable fin et sur les grosses pierres sous lesquelles se camoufle peut-être encore quelques écrevisses.

En face le Puy Berthy dressé majestueusement comme un colosse, avec ses bras de gros chênes, surveillance, sûr de lui et dominateur, la vieille cité de pierre.

LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,
Chers Amis,

Tout d'abord permettez-moi de vous renouveler les vœux du Conseil Municipal et les miens en ce début d'année.

Vœux de santé, de bonheur et de prospérité à vous toutes et tous qui habitez notre commune, et que TURENNE soit ce beau village accueillant et paisible où il fait bon vivre.

Ce bulletin d'information est le vôtre, il est libellé d'une façon simple, lisez-le avec beaucoup d'attention car il est le premier de ce genre à TURENNE.

C'est une première expérience parmi tant d'autres, aussi faites-nous vos suggestions elles seront toujours les bienvenues.

Il faut que notre commune s'anime, que la vie associative se développe et que vous sachiez tout de votre Municipalité et de votre Commune.

Le Conseil Municipal et moi-même désirons maintenant et à l'image de toutes les grandes communes vous faire connaître

toutes les décisions de votre municipalité, et ensemble en tirer tous les renseignements.

J'ai la satisfaction de travailler avec un Conseil Municipal vraiment au service de la Commune.

Nous entendons poursuivre l'œuvre entreprise et même si certains hommes changent une certaine continuité dans l'action est nécessaire.

Je sais que je peux attendre de tous les conseillers une collaboration franche et active afin que s'instaure entre nous un réel climat de confiance.

Amis de TURENNE, nous avons beaucoup à faire ensemble et surtout rien à négliger. Vous suivrez notre progression.

Nous désirons connaître vos préoccupations et nous ne nous arrêterons pas avant que les besoins essentiels des habitants soient satisfaits afin que chaque TURENNOIS soit fier de sa commune.

André ODOT
Maire de TURENNE

PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TURENNE

(suite aux élections des 13 et 20 mars 1983)



MAIRE..... Monsieur André ODOT
1^{er} ADJOINT..... Monsieur Pierre MARTY
2^{ème} ADJOINT..... Monsieur Louis LARBRE
3^{ème} ADJOINT..... Monsieur Pierre BAUSSIAN
4^{ème} ADJOINT..... Monsieur Marcel CLERGEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX : Mesdames, Messieurs : Jeannette CHAIDEYROU
Georges COURDURIE - Georges GOUYGOU - Jean LAMOTHE - Jeanne MALES -
Fernand MONFORT - Maurice PARLANGE - Robert SAULE - Jean-Pierre TRIVIER -
Pierre VERDIER.

BUDGET PRIMITIF 1983

Balance Générale

Dépenses	1 194 854
Dépenses de fonctionnement.....	1 084 888
Dépenses d'investissement.....	109 966
Recettes	1 194 854
Recettes de fonctionnement.....	1 084 888
Recettes d'investissement.....	109 966

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1983

Dépenses	643 342,84
Dépenses de fonctionnement.....	60 774,84
Dépenses d'investissement.....	582 568,00
Recettes	643 342,84
Recettes de fonctionnement.....	60 774,84
Recettes d'investissement.....	582 568,00

COMPTE ADMINISTRATIF 1982

Dépenses	1 492 301,69
Dépenses de fonctionnement.....	997 608,36
Dépenses d'investissement.....	494 693,33
Recettes	1 570 199,49
Recettes de fonctionnement.....	1 058 383,20
Recettes d'investissement.....	511 816,29
Excédent global de clôture	77 897,80

NOUVELLES SCOLAIRES

Groupe scolaire de Turenne ouvert depuis 1963

Nombre total d'élèves.....	51
Nombre de garçons.....	26
Nombre de filles.....	25

DIRECTEUR : M. NOUAL Jean-Marie CM1 - CM2 (25 élèves)
Adjointes : Mme MICHON Lucie SE - CP (16 élèves)

Mme DAURIAC Liliane et Mme VALENTIN Sylvette CE1 - CE2 (10 élèves)

Nombre d'enfants mangeant à la cantine..... 40

En ce début d'année Mme DAURIAC a une jambe plâtrée et est remplacée pendant 40 jours par M. DEBERNARD Pascal

Nom de la cuisinière de la cantine Mme MONZAUGE Josette

Prix du repas à la cantine scolaire : 7 F

Prix du ramassage scolaire : 2,40 F

TURENNE

COMMUNE DE TURENNE (Corrèze) code postal 19500 MEYSSAC
 Nombre d'habitants : 718 (chiffre du dernier recensement Mars-Avril 1982)
 Altitude 350 m
 Superficie 2 803 hectares
 La commune de TURENNE est située à environ :
 - 15 kms de Brive
 - 11 kms de Collonges la Rouge
 - 13 kms de Meyssac
 - 515 kms de Paris
LES FOIRES :
 Jeudi de la Passion (Foire des bœufs gras)
 6 mai ou premier dimanche de mai (Foire des chèvres)
FETES LOCALES :
 Le premier dimanche de juin et en cours d'année de nombreuses fêtes : Fête de la gare - Fête des écoles
 Fêtes folklorique - Fêtes sportives - Fêtes de différentes associations dont

les dates sont annoncées par affiches et par la presse locale.
TOURNEE DU PERCEPTEUR : Le Percepteur de Meyssac se rend en Mairie de Turenne le premier jeudi de chaque mois entre 10 heures et 11 heures et se tient à la disposition des contribuables.
ASSISTANTE SOCIALE
 L'assistante sociale tient une permanence en Mairie de Turenne le 3ème jeudi de chaque mois à 10 heures
REVISION DU CADASTRE : Une fois par an : le passage du géomètre est affiché et publié dans la presse
REVISION DES IMPÔTS DIRECTS : Une fois par an. Le passage du contrôleur est affiché et publié dans la presse.

L'éboulement du TOURON et la confortement du talus de Gondres sont programmés. Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à la somme de 40 675 Frs H.T.

EPANDAGE DE CASTINE : Aux Capucins - Roumégeat - Briat - Combelonge - La Combe des Lacs - Crumière - Cimetière de Turenne - La Coudonie (inachevé)

Matériaux enrobés : Scourbières - La Brunerie - Route de l'Etang - Pérel la Bouzonie - Bontemps - La Ringe - Route du Cimetière de Gernes - Croix de Bélonie - Lion-Briat - Chanteranne.

Prévision de travaux pour 1984 et années suivantes :

Assainissement route de l'Eglise, W.C. aux Capucins, Lampe et chemin Monestier - Agrandissement du Cimetière de Turenne - Aménagement d'une salle polyvalente - Bouche d'incendie à la Brunerie - Toiture de la Poste - Aménagement esthétique du réseau E.D.F. au bourg au titre de la dotation spéciale SITES - Réfection complète d'une chaussée - Continuité des travaux aux écoles.

De même le Conseil Municipal envisage la création d'une maternelle, etc...

Eaux de la Vaysse : Par délibération du 30 septembre 1983 et à l'unanimité le Conseil Municipal en raison du très mauvais état de la conduite d'eau qui d'après l'équipement serait une raison possible des glissements de terrain entre la Vaysse et le bourg, a décidé de couper cette eau à la Vaysse et de faire installer 2 bornes fontaine. Une face maison retraite, l'autre place de l'ancienne Halle. L'eau de la Vaysse ne sera coupée que lors de l'installation des bornes fontaine. De même le chemin conduisant à la source sera nettoyé et réparé.

CHARGES INTERCOMMUNALES année 1983
 SIRTOM : 55 000
 SIERM - CEG : 18 751
 SOMIVAL : 1 440
 Zones d'ombre : 1 978
 GRELE : 1 086
 Syndicat du Causse : 81 589

DISTINCTIONS HONORIFIQUES remises en Mairie de TURENNE en 1983 ou au Monument aux Morts et manifestation de sympathie.

Le 12 juillet 1983 : Monsieur Pierre VERDIER Conseiller Municipal a reçu la médaille d'honneur du travail (Argent).

Le 31 juillet 1983 : Monsieur Joseph ROUYEYROL ancien MAIRE a reçu la médaille d'honneur départementale et communale (Or) et sa nomination de MAIRE HONORAIRE.

Le 9 octobre 1983 : Monsieur Jean CHAMBRAS Chef de division honoraire des P.T.T. a été promu au grade de Chevalier dans l'ordre national du mérite.

Manifestation de sympathie : Une manifestation de sympathie a eu lieu en Mairie de Turenne le 12 juillet 1983 à l'occasion du départ à la retraite de M. Clément VERDIER ancien employé communal.

Le 11 novembre 1983 : La CROIX DE GUERRE a été décernée à Monsieur Marcel ORLIAGUET.

Les subventions qui ont été demandées et qui ont été allouées depuis Mars 1983

Cimetière de GERNES.....	13 600 Frs
Aide travaux voirie communale.....	18 679 Frs
Glissement de terrain 1°.....	20 000 Frs
Glissement de terrain 2°.....	40 000 Frs
Groupe scolaire.....	2 547 Frs
Eglise de Turenne 1°.....	23 840 Frs
Eglise de Turenne 2°.....	47 680 Frs
Cimetière de Turenne 1°.....	50 000 Frs

Une 2ème subvention a été demandée pour le cimetière de TURENNE, compte tenu de la proportion de cette subvention par rapport au montant total des travaux.

Principales réalisations du Conseil Municipal de TURENNE depuis Mars 1983

A LA MAIRIE : La toiture a été réparée, les cheneaux et gouttières remis à neuf..... Coût : 15 660 Frs

A LA POSTE : Une révision de la toiture a été faite..... Coût : 345 Frs

AU GROUPE SCOLAIRE : La toiture a été entièrement révisée et les gouttières et cheneaux ont été remplacés..... Coût : 27 094 Frs
 La classe de Monsieur NOUAL a été repeinte..... Coût : 8 911 Frs
 Toutes les peintures extérieures ont été refaites sauf portes du préau et portes garages..... Coût : 16 864 Frs
 Transport des enfants : part communale..... Coût : 14 269 Frs
 Transport piscine..... Coût : 2 622 Frs
 Frais participation piscine de Meyssac..... Coût : 2 544 Frs

CHAPELLE DE GERNES : Révision de la toiture..... Coût : 1 419 Frs

TROUSSE ANTIVENIMEUSES : 20 trousses ont été achetées et réparties dans la commune de Turenne..... Coût : 1 180 Frs

FAUCHAGE ET DEBROUSSAILLAGE année 1983..... Coût : 17 512 Frs

TRAVAUX E.D.F. : Extension LOISY et Renforcement BEYLIE-COSTE au Bois-Morel (syndicat d'électrification)

REMISE EN ORDRE DES COUVERTURES : Eglise de Turenne Chapelle des Capucins et Vitraux Eglise, travaux pris en charges par les assurances..... Coût : 101 709 Frs

EGLISE DE TURENNE 3ème et dernière tranche de restauration à déduire rabais et subventions..... Coût : 95 360 Frs

GLISSEMENT DE TERRAIN en contrebas du monument aux morts à déduire rabais et subventions..... Coût : 200 000 Frs

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE DE GERNES : Appel d'offres du 26 septembre 1983 à déduire subvention..... Coût : 55 516 Frs

ORMES DE L'EGLISE : Les 3 ormes de l'Eglise seront abattus..... Coût : 2 000 Frs

ROUTE DE GONDRES ET DIVERS CHEMINS : Les travaux de réfection de la Route de Gondres ont commencé le 26.10.83 et sont terminés ainsi que le revêtement du tronçon de la route de Nespouls à Boussinchoux et celui de la route des scorbières de la D8 à la maison constant..... Coût : 150 000 Frs

Commissions diverses nommées par le Conseil Municipal

Bureau d'aide sociale :

M.M. Pierre BAUSSIAN - Marcel CLERGEAU - Pierre MARTY - Pierre VERDIER

Délégués aux révisions des listes électorales : politique tribunal et chambre de commerce - chambre de métiers :
 M.M Georges COURDURIE - Louis LARBRE - Pierre VERDIER

Chambre d'agriculture - Foires - Affaires agricoles - Tribunal paritaire des baux ruraux :
 M.M Marcel CLERGEAU - Fernand MONFORT - Robert SAULE - Jean-Pierre TRIVIER

Finances :

M.M Jean LAMOTHE - Jeanne MALES - Pierre MARTY - Maurice PARLANGE

Voie - Travaux et Equipement :

M.M Pierre BAUSSIAN - Marcel CLERGEAU - Pierre MARTY - Robert SAULE - Jean-Pierre TRIVIER - Pierre VERDIER

Commission scolaire :

M.M Georges COURDURIE - Georges GOUYGOU - Jean LAMOTHE - Jean-Pierre TRIVIER

Environnement - Fleurissement - Tourisme - Fêtes Sports - Loisirs :

M.M Jeannette CHAIDEYROU - Georges GOUYGOU - Robert SAULE - Pierre VERDIER

Syndicat du Causse :

Pierre BAUSSIAN - Pierre MARTY - Maurice PARLANGE

S.I.R.T.O.M. :

M.M Pierre BAUSSIAN - Georges GOUYGOU - Robert SAULE - Jean-Pierre TRIVIER

S.I.E.R.M. : Syndicat des Eaux de Roche de Vic et Syndicat d'Electrification :

M.M Pierre BAUSSIAN - Marcel CLERGEAU - Louis LARBRE - Fernand MONFORT

Commission paritaire communale - Conseil de discipline communale :

M.M Jeannette CHAIDEYROU - Georges GOUYGOU - Jeanne MALES

Impôts directs Membre :

Titulaires : M.M Georges COURDURIE - Jean-Pierre TRIVIER - Albert BENOIT - Fernand MONFORT - Jean-Pierre PEUCHAMIEL - Paul BAUSSIAN à Sarrazac

Membres suppléants : Maurice PARLANGE - Pierre MARTY - Edmond CASTANET - Jeanne MALES - Georges GOUYGOU - Robert JALADI à Noailhac.

Monsieur André ODOT Maire de Turenne est Président de droit de toutes les Commissions.

Le SECRETARIAT de la Mairie est assuré par Madame Nicole RAGUENEAU.

PERMANENCE DU MAIRE OU DES ADJOINTS

Sauf rares exceptions (réunions du motif indépendants de notre volonté) une permanence est assurée à la Mairie de Turenne tous les matins sauf le dimanche de 10 heures à 11 h 30

HORAIRE DE SECRETARIAT DE LA MAIRIE

La Mairie de Turenne est ouverte au public tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Le samedi de 8 heures à 12 heures.

Exception pour les congés annuels - pendant cette période l'horaire est affiché à la porte de la Mairie.

LES DIFFERENTES ASSOCIATIONS TURENNOISES

Créée à l'initiative de diverses personnes, dont Monsieur ROUVEYROL qui était alors Maire, l'Association des Amis de TURENNE compte maintenant dix ans d'existence.

D'emblée, elle a voulu établir la plus large union entre tous ceux qui s'intéressent à la Vicomté et à son développement. C'est pourquoi son Conseil d'Administration, présidé par Madame J. AUBERT, est composé en majorité de résidents permanents, mais aussi d'autres membres n'y ayant pas leur domicile principal tout en manifestant constamment leur attachement au pays de TURENNE.

En effet, il n'y aura jamais trop de bonnes volontés, de dévouements ni de vigilance pour sauvegarder le site de TURENNE, empêcher les dégradations dont il est

constamment menacé, susciter un intérêt croissant pour la cité et promouvoir le tourisme.

Détailler toutes les activités de l'Association serait fastidieux. On doit néanmoins citer l'édition d'une brochure sur TURENNE, très appréciée des visiteurs, la réalisation d'un audio-visuel "Dix siècles de l'histoire de la Vicomté" qui bénéficie d'un succès constant, des concerts, des expositions, des fêtes suivies d'un repas campagnard très animé.

Les projets ne manquent pas. La réalisation de quelques uns d'entre eux : musée, conférences, ciné-club, etc... dépend du développement de l'équipement communal. Souhaitons qu'il s'améliore rapidement dans l'intérêt de tous.

Association des parents d'élèves de Turenne

En treize ans d'existence, l'association des parents d'élèves n'a cessé de penser à l'intérêt des enfants.

Durant l'année 83, nous avons obtenu le remplacement du car scolaire vétuste et mal adapté, après bien des discussions. Suite à nos revendications auprès de la commission scolaire du conseil municipal, il nous a été attribué une subvention de 1 500 Francs pour l'achat de fournitures scolaires et la remise en état partielle de l'école (classe de Monsieur Noual et extérieurs repeints, zinguerie refaite).

Pour 84, notre principal objectif sera la création d'une classe maternelle intercommunale et d'une garderie; nous y travaillons dès à présent avec la collaboration de la municipalité et de Monsieur Tournier, inspecteur du primaire (qui est à l'origine du projet).

Nous avons demandé à la commission scolaire du conseil municipal de continuer ses efforts pour la remise en état de l'école et d'augmenter la subvention pour l'achat des fournitures scolaires.

Depuis treize ans nous faisons appel à notre troupe théâtrale pour subvenir à nos besoins financiers :

- achats de manuels et fournitures scolaires;
- livres de bibliothèque;
- sortie annuelle des enfants;
- règlement des licences sportives...

Cette troupe est formée de parents d'élèves et de personnes de bonne volonté que nous remercions vivement pour leur aide.

Le Bureau

ASSOCIATION SPORTIVE TURENNOISE

Le 11 avril 1980 le journal officiel publiait l'insertion suivante (déclaration à la Sous-Préfecture de Brive : Association Sportive Turennoise, objet relancer dans notre commune la pratique du foot-ball).

Ainsi après 7 ans d'interruption renaissait à Turenne une équipe.

29 membres (19 joueurs licenciés, 6 dirigeants, 4 membres d'honneur) composent aujourd'hui l'A.S.T. qui a pour but et y réussit avec succès d'engager et de garder des joueurs locaux.

1980-1981 brillante apparition en championnat 3ème division ou première du classement l'A.S.T. accède à la 2ème division, gagne également le challenge René VOISIN et reçoit un équipement complet (ballon Pernod).

1981-1982 apprentissage en 2ème division, dont examen de passage; l'A.S.T. termine 3ème

1982-1983 saison un peu plus modeste, 4ème au classement mais une bonne figuration en coupe 1/4 de finale.

1983-1984 reste à découvrir, mais un début prometteur nous donne confiance dans une poule difficile.

La pratique du sport n'est pas gra-

tuite, pour cela merci aux personnes bénévoles qui aident nos supporters enthousiastes, à nos membres d'honneur, à la municipalité qui subventionne chaque association.

Un souhait pour les jeunes : courir sur un beau terrain et dans l'avenir avec votre aide étendre aux très jeunes la pratique du ballon rond. Pour nous dirigeants et organisateurs la plus belle des récompenses c'est de vous voir participer.



Bureau :

Président : Georges GUYGOU
Vice-Président : Pierre TRONCHE
Trésorier : Madame BORIE
Secrétaire : Alain BRIVAL
Siège : Café Raymond Turenne
Terrain MONTGALVY
Couleurs jaune et rouge

LA F.N.A.C.A.

Samedi 22 octobre à la Mairie de Turenne a eu lieu la réunion annuelle de la F.N.A.C.A. ; après l'exposé de Monsieur FAURIE président sortant, sur les activités de l'association et la situation financière qui est bonne, soulignons-le, les Anciens d'Algérie ont renouvelé leur bureau. M. COURDURIE est nommé Président et succède à M. FAURIE qui ne se représentait pas. Trésorier M. PARLANGE Maurice, secrétaire M. TRONCHE Paul (pas de changement) et porte drapeau, toujours M. DELMAS André.

La F.N.A.C.A. tient à remercier M. Jacques FAURIE pour les 5 années de Présidence pendant lesquelles il a fait preuve de beaucoup de dévouement et de dynamisme ce qui a été bénéficiaire à notre association qui compte maintenant 24 adhérents.

16 adhérents ont déjà la carte et la croix du combattant : BAUSSIAN Camille, BRAZES Jacques, CHASTAING Maurice, COURDURIE Georges, DELON Pierre, ESTIVIE Kléber, FAURIE Jacques, GUYGOU Georges, MONFORT Fernand, ORLIAGUET Marcel, PARLANGE Maurice, PHILIPPE Pierre, ROUSSEL Lucien, TRONCHE Paul, VERDIER Pierre, ZANUSSO René. A cette liste d'autres noms : BORIE Raymond, DELMAS André, CLERGEAU Jean, FRESCALINE Maurice, GRAMOND Marcel, MIRANDE Claude, PATRAUX Joseph, SERRAGER Pierre.

Nous souhaitons qu'à cette liste flatteuse s'ajoutent encore d'autres noms. Les Anciens de la F.N.A.C.A. se joignent chaque année à ceux de 14-18 pour la cérémonie au monument aux morts, y déposent une gerbe et ensuite se réunissent pour le traditionnel repas du 11 novembre. Notre association a décidé l'organisation d'un bal en fin d'année aux Capucins et comptent sur le plus grand nombre.

Le bureau tient à remercier tous les anciens d'A.F.N. qui viennent nombreux à toutes les réunions.

A LA GIRONIE, LE VILLAGE DE VACANCES S'AGRANDIT

C'est le 7 octobre 1966 qu'est né officiellement l'association "Foyer Communautaire de Vacances de Turenne". Cette association, qui regroupait alors quelques familles, s'était fixée comme objectif de construire un centre de vacances, au dessus du lieu-dit la Gironie, à deux pas du "Saut du Chevalier", sur ce plateau d'où l'on domine la vallée de la Tourmente et où le regard se perd aux confins des falaises de la Dordogne.

Leur but était d'une part de faire connaître et apprécier la région turennoise, et d'autre part, de permettre à des familles de toutes origines sociales de venir en vacances.

Petit à petit, l'association a écrit son histoire.

- En 1970, c'est la construction du bâtiment collectif et de cinq bungalows d'hébergement.

- En 1973, le collectif est agrandi et six bungalows supplémentaires voient le jour.

- En 1978, le douzième bungalow sort de terre.

La capacité actuelle est de 135 lits en période d'accueil des familles. Si à l'origine, la maison de Turenne avait une vocation familiale, elle a depuis élargi et diversifié les publics accueillis.

- En mars, ce sont les classes vertes, axées sur la découverte de l'environnement.

- En avril, les jeunes; à noter que cette année, nous recevrons des cars de jeunes anglais.

- En mai et juin, la maison est ouverte aux retraités.

- Juillet et août restent les deux mois réservés aux familles.

- Septembre est de nouveau un mois pour le troisième âge.

- Octobre est plutôt orienté vers les classes de nature.

L'année 1984 sera une étape importante qui marquera une nouvelle progression. Avec la caution du Syndicat Intercommunal d'aménagement du Causse Corrèzien, et l'aide technique de la SOMIVAL, un projet d'extension a été mis sur pied. Il comprend :

- la réalisation de deux bungalows supplémentaires

- la construction d'un pavillon d'animation, comprenant notamment une salle polyvalente de 200 places.

Le financement de cette opération est entièrement assuré par l'association qui a reçu conjointement une aide du Ministère de l'Agriculture, une subvention de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et des prêts du Crédit Agricole. L'intérêt de ce projet est de nous permettre d'accueillir simultanément, des publics différents. Une classe verte et un stage de formation pourront alors cohabiter, les salles d'activités étant en suffisance. Nous pensons que nous devrions ainsi améliorer notre remplissage.

Par ailleurs, certaines possibilités d'utilisation de cette salle, seront prévues pour les associations de Turenne et des environs.

1984 sera donc bien une année importante pour l'association. C'est un pari sur l'avenir qui s'engage. Nous espérons tous qu'il contribuera, autant que faire se peut, au développement de la commune de Turenne.

Le mot et les vœux de Monsieur le Curé de Turenne

Sur l'aimable proposition de Monsieur le Maire, je mets très volontiers à profit l'occasion qui m'est offerte pour redire à tous mes chers paroissiens mon plus profond attachement et l'assurance de tout mon dévouement.

Pour resserrer ces liens déjà anciens avec la plupart je me ferai un devoir et un grand plaisir de vous rendre une visite amicale dans les prochaines semaines.

Je me permets également de vous annoncer pour le printemps la visite officielle de notre Evêque Monseigneur BRUNON à l'occasion de la confirmation des enfants et adolescents.

Au seuil de cette nouvelle année je vous présente à tous mes vœux les plus affectueux.

Votre Curé

PERE JOSEPH GADZINSKI

Heures d'ouverture et de fermeture du bureau de Poste de Turenne

A compter du 3 octobre 1983 l'heure de départ du courrier au bureau de poste de Turenne a été avancée à 17 h 35 au lieu de 16 heures.

Compte tenu de cette modification, le Conseil Municipal en concertation avec Madame CHABERT responsable des PTT et dans l'intérêt de la population a pris la décision suivante : à compter du 2 novembre 1983 les heures d'ouverture du guichet du bureau de poste de Turenne sont modifiées comme suit :

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Le samedi heures inchangées c'est à dire de 9 h à 12 h

Départ du courrier : 17 h 35 au samedi et 12 h le samedi

DEMOGRAPHIE année 1983

(du 1^{er} janvier 1983 au 30 novembre 1983)

NAISSANCES :

- Cyril SOUSTRE, né à BRIVE (19), le 23 septembre 1983

- Delphine VERLHAC, née à BRIVE (19), le 07 août 1983

- David VIELLESCAZES, né à BRIVE (19), le 17 juillet 1983

MARIAGES :

- Anthony BERESFORD et Sylvie JACKS, le 30 juillet 1983

- Olivier BUGUET et Véronique CLAVE, le 03 septembre 1983

- Guy GUYGOU et Marie-Thérèse LAFAYE, le 13 août 1983

DECES :

- Monsieur BEURAERT Sylvestre, décédé le 14 mai 1983

- Mme BERNICAL née MANUCH Suzanne, décédée le 24 mars 1983

- Mme CHAZALNOEL née CONTINSOU Marie, décédée le 1^{er} août 1983

- Monsieur PAU Jean, décédé le 12 mars 1983

- Madame SEGRET née RIOUX Amélie, décédée le 29 juillet 1983

- Monsieur VERGNE J. Marie, décédé le 19 mai 1983

TRANSCRIPTIONS DE DECES :

- Monsieur BROUSSE Henri, décédé à BRIVE (19) le 19 juin 1983

- Monsieur CROZAT René, décédé à BRIVE (19) le 08 avril 1983

- Mme RUARD née BORT Jeanne, décédée à BRIVE (19) le 1^{er} octobre 1983

- Monsieur TREILLE Jean Robert, décédé à BRIVE (19) le 29 octobre 1983

SERVICES COMMUNAUX

Agents :

RAGUENEAU Nicole : secrétaire de Mairie à temps complet

ROUSSEL Lucien : O.E.V.P. à temps complet

MONZAUGE Josette : cuisinière cantine les jours de classe

ARCHASSAL Jean : employé communal à temps partiel

VENTURINI Yvette : nettoyage classe Mairie à temps partiel.

PERMIS DE CHASSE

En 1983 il a été délivré en Mairie de Turenne 69 permis de chasse.

VOIRIE

TURENNE dépend de l'Equipement subdivision de BRIVE SUD.

Ingénieur subdivisionnaire : Monsieur Jean-Claude PESTOURIE

Conducteur principal T.P.E. : Monsieur Robert LABROUE

SYNDICAT DES EAUX DE ROCHE DE VIC

Le syndicat des eaux de Roche de Vic a décidé une augmentation d'environ 5 % de ses tarifs en 1984 :

	1983	1984
Abonnement principal	306	321 HT
Abonnement secondaire	153	160 HT
Prix de l'eau au M ³	3,50 F	3,70 F HT

TARIF DES CONCESSIONS AUX CIMETIERES DE TURENNE ET GERNES :
Le prix au M² des concessions est fixé à 180,00 Frs

Nous sommes heureux de féliciter et remercier le jeune Frédéric BAUSSIAN âgé de 18 ans qui a dessiné sur un tableau une vue de TURENNE d'après une ancienne carte postale de 1720 (dessin qui représente TURENNE avant la révolution) et qui ensuite a eu la délicate attention de l'offrir à la MAIRIE DE TURENNE.

Frédéric BAUSSIAN est le fils de Monsieur Pierre BAUSSIAN Maire adjoint de Turenne.

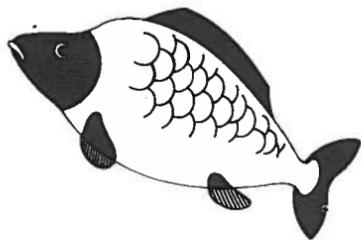
M. Gilbert GAYE a offert le cadre devant recevoir ce superbe dessin.

Nous remercions sincèrement Messieurs Frédéric BAUSSIAN et Gilbert GAYE.

La Municipalité de Turenne

SAISON HALIEUTIQUE

L'étang de pêche de la gare a été ouvert et inauguré le 8 juin 1980.



Superficie : 3 hectares
Ouverture : en principe le 3ème dimanche de MAI
Fermeture : le 12 novembre
Prix de cartes : année 1983
Pour la saison : 100 F ; à la journée : 15 F

MAISON DE RETRAITE DE TURENNE

Composition du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite de TURENNE.

PRESIDENT :

M. André ODOT Maire de TURENNE

Représentants de l'Assemblée Communale :

M. Georges COURDURIE Conseiller Municipal de TURENNE

Melle Jeanne MALES Conseiller Municipal de TURENNE

Représentant de l'Assemblée Départementale :

M. Charles CEYRAC Conseiller Général du Canton de Meyssac, Maire de COLLONGES

Représentant du Conseil d'Administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corrèze :

M. Guy CLERGERIE domicilié 16 boulevard Puyblanc à BRIVE

Membres désignés en fonction de leur compétence :

tence :

M. Louis ADENIS domicilié au bourg de TURENNE

Mme De METZ domiciliée au Château de la Peyrouse TURENNE

M. Pierre VERDIER domicilié au Bourg de TURENNE

Médecin ou collaborateur technique de l'Etablissement :

M. le Docteur REMONDET René domicilié LES QUATRE-ROUTES (Lot)

Représentant de Personnel de l'Etablissement :

Mme Jeanne CHAIDEYROU domiciliée au Bourg de TURENNE

Représentants des personnes accueillies dans l'Etablissement :

M. Jésus MARTORELL domicilié à la Maison de Retraite de TURENNE

M. Baptiste SERAUDIE domicilié à la Maison de Retraite de TURENNE

Le PRIX de la JOURNEE applicable à compter du 1er janvier

1983 à la Maison de Retraite de TURENNE est fixé à : 79,90 F

Nombre de journées en 1982 total : 9 062

Nombre de lits 27

La santé de nos pensionnaires est assurée par 3 médecins :

Docteur Jean HUET, Docteur René REMONDET, Docteur Michel TEINDAS

Personnel titulaire : Madame Jeanne CHAIDEYROU, Monsieur Pierre CHAIDEYROU, Madame Denise LAMOTHE, Madame Christiane BOSC

Il est apparu nécessaire et indispensable en 1983 au Conseil d'Administration de doter la Maison des Anciens d'un nouveau matériel moderne et fonctionnel. Cette importante modernisation comprend : lave-vaisselle industriel, éplucheuse à légumes, robot comprenant (coupe légumes, presse purée, mélangeur), congélateur, machine à laver le linge, de même le groupe moteur de l'armoire du réfrigérateur a été changé.

Quelques numéros de téléphone à votre disposition

- Mairie de Turenne : 85.91.15
- Maison des Anciens de Turenne : 85.91.59
- Groupe scolaire de Turenne : 85.90.43
- Bureau de poste de Turenne : 85.90.01
- Gare S.N.C.F. de Turenne : 85.91.11
- Village de vacances la Gironie Turenne : 85.91.45
- Presbytère de Turenne : 85.90.57
- Gendarmerie de Meyssac : 25.40.03
- Percepteur de Meyssac : 25.40.44
- Assistante sociale de Meyssac : 25.41.11
- La SAUR Malemort : 23.24.90
- La SAUR Cahors : 16.65.35.13.64
- E.D.F. Dépannage : 24.20.08
- E.E.D. Facturation : 74.37.80
- S.I.R.T.O.M. Mairie de Brive : 74.90.15
- Hopital de Brive : 74.90.60
- Pompiers de Brive : 74.25.06



Union Sportive Athlétique Turennoise

Poule A - 4ème série

- 8 janvier : TUCSS ext.
- 29 janvier : TREIGNAC dom.
- 5 février : ST PRIEST ext.
- 19 février : ST PRIVAT dom.
- 26 février : PLEAUX ext.
- 11 mars : ORGNAC dom.
- 25 mars : MERLINES ext.

FESTIVITES

- 14 janvier : poule au gibier café Brival
- 11 février : concours de belote Hôtel de Coutinard
- 17 mars : concours de belote café Guillaume
- 6 juillet : bal à l'Etang
- 10 août : bal à l'Etang
- 9 septembre : fête du Rugby

Nous voudrions remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à ce premier bulletin municipal.

Ce bulletin municipal d'information n'est certes pas complet, il est malgré tout le reflet exact de la vie municipale à TURENNE.

Il a été rédigé sans démagogie, sans critique, sans politique et en toute conscience, il a été approuvé par tous les Conseillers Municipaux, son esprit est d'essayer de resserrer les liens entre vous et la Municipalité.

Nous espérons avoir en partie contribué à vous renseigner et à vous satisfaire. C'est notre but, c'est celui du Maire, c'est celui de votre Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal de TURENNE

DONS et QUETES

Le Conseil Municipal ainsi que les Membres du Conseil d'Administration de la Maison des Anciens remercient chaleureusement toutes les familles et toutes les personnes qui en 1983 ont offert soit à la Maison des Anciens soit aux différentes associations de la Commune des dons en espèces ou en nature.

La gare de Turenne possède son terrain de boules

Un terrain de boules a été aménagé à la gare de Turenne à la satisfaction de tous. Le débroussaillage a été effectué par les habitants de la gare, ce terrain est donc leur acquit. Doublettes et quadrettes ou autres iront, nous en sommes persuadés d'un succès modeste à d'autres ambitions... C'est notre souhait.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES EN 1983

Celui-ci est assuré par le S.I.R.T.O.M. de BRIVE.

L'hiver le JEUDI MATIN.

L'été les LUNDI et JEUDI.

A cette occasion nous renouvelons aux propriétaires de chiens nos appels afin que cesse leur dévagation.

Par souci d'économie il ne sera distribué gratuitement qu'un seul exemplaire du bulletin municipal d'information.

Il est possible que malgré nos efforts une famille ne reçoive pas son bulletin municipal, dans ce cas nous demandons à ces personnes de venir le récupérer en Mairie.

Une liste sera dressée en 1983 pour que dès l'année suivante aucun foyer ne soit oublié.

LES VISCOMTINS DE TURENNE

Créé le 28 mai 1979 dans des conditions difficiles (surtout en raison d'absence d'une salle de réunion) le club du 3ème âge LES VISCOMTINS DE TURENNE voyait le jour. Dirigé par son Président Monsieur CHATELLIER, entouré d'un bureau formé de personnes dévouées à sa bonne marche, ce club prenait un bon départ.

Se rassembler et ensuite mieux se connaître entre anciens de notre cité ont été les deux premiers buts de notre organisation. Nous y sommes parvenus en organisant au départ quelques réunions et de petites fêtes. Puis vinrent ensuite les repas, les sorties et les voyages très appréciés de nos adhérents.

Voici un aperçu pour 1983 : un très bon repas gratuit le 9 janvier suivi de la galette des Rois, puis le 12 nous avons

offert la galette aux pensionnaires de la Maison des Anciens. La reprise des cartes a été suivie d'un goûter le 27 février. Voyage aux îles BALEARES pendant une semaine du 27/3 au 3/4. Sortie d'une journée à BOURDEILLE et BRANTOME le 8 mai. Voyage à la côte BASQUE les 12-13 et 14 juin. Sortie d'une journée à SALERS le 4 septembre. Sortie d'une journée aux châteaux de HAUTEFORT et POMPADOUR le 3 octobre. De même en juillet et octobre pour conforter sa trésorerie le club organise une vente d'objets et de pâtisseries.

Ce résumé de quelques lignes montre toute l'activité de ce petit club, ses faibles moyens, mais surtout son courage.

Le Président : Henri CHATELLIER

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

TURENNE, cité riche en vestiges du passé doit accorder une grande place au fleurissement.

Chaque année un concours des maisons fleuries permet aux candidats de recevoir des récompenses du Conseil Général de la Corrèze.

Aussi nous demandons aux habitants de la Commune de faire chaque année un effort pour fleurir TURENNE, LA GARE ainsi que les VILLAGES autant d'ailleurs pour l'intérêt collectif que pour l'amour des fleurs. A l'avance nous vous remercions.



Une nouvelle initiative

LOCATIONS ESTIVALES et LOCATIONS DIVERSES

Nous n'avons aucunement le désir de nous substituer à quiconque, mais très souvent pour ne pas dire toujours, les lettres ou demandes de renseignements concernant une location estivale ou location tout court arrivent en premier à la Mairie, aussi dans l'intérêt de nos administrés et en accord avec le conseil municipal, nous avons décidé d'ouvrir en Mairie un dossier concernant les locations.

Les intéressés pourront se faire inscrire au secrétariat, et chaque fois qu'une demande nous parviendra, tous les propriétaires inscrits seront prévenus. Bien entendu il est hors de question que la municipalité participe ou prenne part aux transactions et soit tenu responsable des heurts ou de tous les ennuis qui pourraient par la suite se produire.